

Karl Olive

Maire de Poissy

Vice-président du Conseil départemental des Yvelines

2^e Vice-président de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

3 avril / 2019



EFFONDREMENT D'UNE PARTIE DU MUR DE LA MAISON CENTRALE

LE MUR DE L'AVENUE DES URSULINES RESTE DANGEREUX

Le passage des experts ce mercredi 3 avril révèle que la partie du mur d'enceinte non-effondrée, située en bas de l'avenue des Ursulines, reste dangereuse et doit être renforcée en urgence.

Jeudi 28 mars, une trentaine de mètres du mur d'enceinte extérieur de la Maison Centrale de Poissy, qui faisait l'objet de travaux, s'effondrait avenue des Ursulines. Après une réouverture partielle aux piétons le vendredi 29 mars en soirée, l'avenue était rouverte à la circulation dans les deux sens, mardi 2 avril en début de matinée, sauf pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes, y compris les transports de personnes (bus, cars). Pour ces derniers, la Ville était dans l'attente d'une décision des experts quand à la solidité des portions du mur d'enceinte non-effondrées.

L'avenue interdite aux plus de 3,5 tonnes pendant au moins 10 jours

Après passage des experts ce mercredi, il ressort que le mur extérieur de la prison reste dangereux dans la partie basse de l'avenue des Ursulines. Par conséquent, l'axe restera interdit à la circulation des véhicules de 3,5 tonnes et plus, durant au moins une dizaine de jours, pour permettre l'intervention des Charpentiers de Paris sur le site.

Par ailleurs, compte tenu des menaces qui pèsent sur le mur d'enceinte côté rue des Prêcheurs (photo ci-dessous), dont l'effritement se poursuit malgré les nombreuses alertes de la Ville, il a été décidé d'interdire la circulation des piétons sur cet axe, le long de la prison. Ceux-ci devront emprunter le trottoir situé en face de la Maison Centrale. « **La sécurité des Pisciacais est notre priorité. Nous ne prendrons donc aucun risque** », souligne le maire Karl Olive, invitant l'Etat à sécuriser dans les meilleurs délais l'enceinte de la prison. « **L'effondrement du mur n'a heureusement fait aucune victime mais nous sommes passés à deux doigts d'un drame. Et ce n'est pas faute d'avoir alerté l'autorité pénitentiaire de longue date** », regrette l'élu.

